



## **CONSEILS VITICOLES DU 30 JUIN 2009 SPECIAL TORDEUSES**

### **Tordeuses**

Le vol de deuxième génération cochyliis a débuté le 22 juin dans l'Aube puis dans la Marne le 24 juin (Vertus, Epernay). Il s'est rapidement intensifié dans les secteurs précoces

Depuis le week-end dernier, il se généralise à l'ensemble des régions.

Concernant l'eudémis, les premières captures sont signalées aujourd'hui sur Merrey-sur-Arce et Saint-Lumier-en-Champagne.

La lutte préventive contre la deuxième génération est vivement recommandée. L'objectif est de limiter les perforations des baies de raisin engendrées par les chenilles pour réduire les portes d'entrée au *Botrytis cinerea*. C'est une des mesures prophylactiques permettant de limiter le développement de la pourriture grise. Hors confusion sexuelle, deux stratégies sont possibles et diffèrent l'une de l'autre par le mode d'action de l'insecticide appliqué : - intervention en tout début d'activité de ponte avec un Régulateur de Croissance des Insectes (RCI). Ces produits sont à positionner au tout début de l'activité de ponte de manière à être en place avant le dépôt des oeufs ou d'agir sur les oeufs fraîchement pondus (moins de 48 h). Sur cochyliis, les produits à base de fénoxycarbe associé ou non au lufénuron sont recommandés. Les produits à base de flufénoxuron et tébufénoxide sont efficaces uniquement sur eudémis.

- intervention au stade « tête noire » avec des insecticides préventifs classiques. Ces produits sont à appliquer juste avant éclosion soit au stade « tête noire ».

### **Conseils**

Les RCI sont à positionner, dans les zones non confusées, du **29 juin au 3 juillet**.

Soigner la qualité de pulvérisation et cibler la zone des grappes.

Pour les insecticides s'appliquant au stade « tête noire », aucune intervention n'est à prévoir pour le moment.

### **Zone sous confusion sexuelle**

Aucune intervention préventive n'est à prévoir sans contrôle préalable de l'activité de ponte.